

RENATURATION DU NIZON

Redonner son état naturel au cours d'eau

Le Nizon

Le Nizon a subi au cours des années de nombreux aménagements et modifications qui ont complètement modifié son fonctionnement.

Actuellement, il présente un mauvais état. Le lit est artificialisé avec la présence d'enrochements et de merlons qui accélèrent les vitesses de l'eau et aggrave le phénomène d'érosion de berge. Ces déséquilibres entraînent une perte de la diversité d'espèces animales et végétales, et plusieurs dysfonctionnements. Ainsi des érosions aboutissent à la mise à nue d'une partie des berges et favorisent leur recouvrement par des espèces envahissantes comme la Canne de Provence.



TRAVAUX ET RETOUR DE LA FLORE

Replanter une végétation appropriée



Arasement et évacuation des merlons de curage, décaissement et reprofilage des berges selon des pentes douces et diversifiées.

Débroussaillage, abattage et dessouchage de la végétation présente sur l'emprise des surfaces terrassées.

Démontage / évacuation de la digue existante. Reprofilage des berges selon des pentes douces et diversifiées.

Végétalisation des berges reprofilées : boutures, plantations de jeunes plants, arbustes et arbres d'essences variées.



Plantes aquatiques

Berle dressée
Ache aquatique
Iris des marais
Menthe aquatique
Menthe odorante

Maintien du fond du lit en l'état actuel.

LE PROJET

Pourquoi redonner au Nizon son cours naturel ?

- Reprendre son cours d'origine.
- Replanter une végétation appropriée.
- Favoriser l'implantation d'espèces végétales et animales adaptées et recréer un espace propice à la Faune et à la Flore.
- Réduire localement le risque inondations en adaptant les ouvrages.

CALENDRIER

LE PROJET EN 3 ÉTAPES

01 Début janvier à fin avril

Débroussaillage.
Élimination de la Canne de Provence.
Reprofilage des berges.



Mi-février à fin mars 02

Construction du Pont de la Condamine.
Remise à ciel ouvert.



03 Début février à fin mars

Plantations.
Végétalisation.



Renaturation du ruisseau

Le Syndicat AB Cèze restaure le Nizon sur 1.4 km dans la traversée de Lirac.

Les objectifs de cet ambitieux projet sont de **développer des habitats** pour la faune et la flore, **s'adapter aux changements climatiques** et réduire localement le risque "inondations".

Qui est AB Cèze ?

Le Syndicat Mixte d'aménagement du bassin de la Cèze et des petits affluents du Rhône (ABCèze) regroupe les 8 intercommunalités *. Cela représente 111 communes sur un territoire qui s'étend du Mont Lozère à la vallée du Rhône en passant par les gorges de la Cèze.

Les principales missions du syndicat sont : la **prévention** des inondations, l'**amélioration** de la qualité de l'eau, la **gestion** et la **préservation** des milieux aquatiques et le partage de la ressource en eau.

Partenaires



Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site du syndicat AB Cèze via ce QR code.

*Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, Alès agglomération, Communauté de communes (C.C) de Cèze-Cévennes, C.C du Pays d'Uzès, C.C des gorges de l'Ardèche, C.C du Pays des Vans en Cévennes, C.C des Cévennes au Mont Lozère, C.C du Mont Lozère